

Réf: Dossier N° : 47542

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « IVOTRANS »**

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON Niangon Sud Cité Coprim, Lot 794, Parc.1012, CP 06 BP 2801 ABJ

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 16 Mars 2018 reçus par Me KOUAME ASHANTY, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 26 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOTRANS » .

Objet: Le Transport urbain de marchandises diverses et de personnes; Le Transport de produits pétroliers; L'Expédition de tous genres de colis; Le Transport de matériel et engins divers, Le Transport par voie terrestre, de tous tonnages, sur toutes distances et à toutes destinations de voyageurs et de marchandises ; Toutes opérations de transport ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON Niangon Sud Cité Coprim, Lot 794, Parc.1012, CP 06 BP 2801 ABJ

COGERANT: Monsieur ASSALE ANEY. Monsieur ASSALE ANEY KADJO JOEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08390 du 26/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7649 du 26/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

